



Les Landes à grands traits

Deuxième plus vaste département de l'Hexagone, les Landes comptent 405 200 habitants au 1^{er} janvier 2015. Le département bénéficie d'un taux d'accroissement de la population, de 1,2 % par an depuis 2008, ce qui en fait le territoire le plus attractif de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Grâce au pin maritime qui domine le paysage landais, la filière bois-papier est bien implantée, tout comme les groupes des industries agroalimentaires avec la culture du maïs et l'aviculture, notamment le canard à foie gras. Grâce à son littoral et au thermalisme, le département des Landes est un haut lieu touristique. Dans une région traditionnellement liée aux activités de la défense, le secteur aéronautique landais s'est aussi solidement développé. En matière d'emploi, le tertiaire marchand et l'administration publique dominent. Néanmoins, le département est l'un des plus industrialisés de la région (16,3 %). Non épargnées par le chômage, avec un taux de 9,6 % en 2014, les Landes restent cependant l'un des départements les moins touchés par la pauvreté et l'un des moins inégalitaires.

Virginie Régnier, Insee

Deuxième département métropolitain après la Gironde, les Landes s'étendent sur plus de 9 000 km² (figure 1). Département côtier, son littoral s'étire sur une centaine de kilomètres, le long de la Côte d'Argent. La forêt landaise appartient au massif des Landes de Gascogne, le plus important massif forestier d'Europe, faisant des Landes le département le plus boisé de la région. Fortement touchée par la tempête Klaus en 2009, elle bénéficie d'un plan de nettoyage et de reboisement lancé par l'État. La forêt landaise est privée à 93 %, le reste se répartit entre les forêts communales (4,7 %) et les forêts domaniales, localisées sur le littoral (2,3 %). Les Landes abritent un parc naturel régional et trois réserves naturelles.

Lieu de passage entre le nord et le sud de l'Europe, les Landes sont parcourues par de grands axes routiers et ferroviaires : l'A63 pour relier l'Espagne, l'A65 pour l'accès aux Pyrénées, et la ligne TGV Paris-Irún avec en projet la modernisation et l'aménagement capacitaire de la portion Bordeaux-Hendaye. En projet aussi l'extension de la ligne à grande

1 Géographie des Landes



Chef-lieu
■ Département
● Canton

Landes
□ Autres départements
--- Voies ferrées

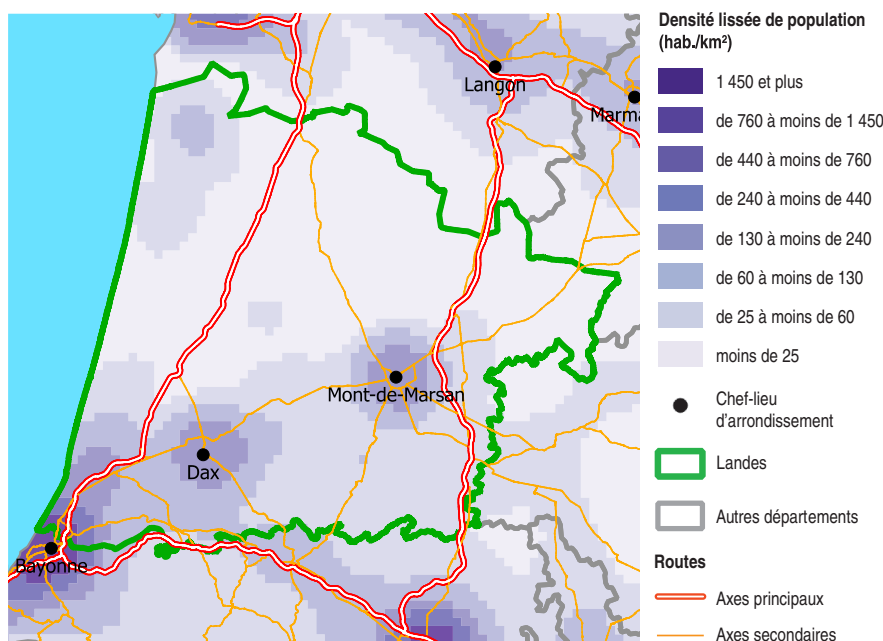
Routes
— Axes principaux
— Axes secondaires

Infrastructures
✈ Aéroport
⚓ Port

Source : IGN 2016

2 Une très faible densité

Carte lissée de densité de population des Landes en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

vitesse (LGV) sur la partie Bordeaux-Dax. Le département possède cinq communes de plus de 10 000 habitants au 1^{er} janvier 2012 : Mont-de-Marsan la préfecture, suivie de Dax sous-préfecture, puis Biscarrosse, Saint-Paul-lès-Dax et Tarnos.

Un territoire peu dense mais attractif

Au 1^{er} janvier 2015, les Landes accueillent 405 200 habitants, soit 6,9 % de la population d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC). Elles sont ainsi le 6^e département le plus peuplé de la région mais avec 44 habitants/km², affichent une des densités les plus faibles, en raison de l'étendue de la forêt (figure 2). Pour 68 % d'entre eux, les Landais vivent dans une aire urbaine, une part inférieure à la

moyenne régionale (77 %). Le département n'en est pas moins le plus attractif de la région, avec un accroissement annuel démographique de 1,2 % en moyenne entre 2008 et 2015, uniquement dû au solde migratoire. La population landaise est en moyenne plus âgée que la population régionale : 43,5 ans contre 42,9 ans. On dénombre 73 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus, contre 77 en ALPC. Néanmoins, la part des moins de 20 ans (22 %) comme celle des 75 ans ou plus (11,2 %) se situent dans la moyenne régionale.

Au 1^{er} janvier 2012, 239 000 logements sont recensés dans les Landes, dont près de trois quarts de maisons. Signe de l'attrait du département, la part des résidences secondaires est élevée, notamment sur le

littoral. De fait, le parc de logements est composé à 73 % de résidences principales contre 80 % pour l'ALPC. Les ménages landais sont plus fréquemment propriétaires de leur résidence principale que ceux de la région (65 % contre 63 %) et moins souvent locataires en HLM (5,7 % contre 9,3 %). Le parc de logements est le moins ancien de la région avec seulement 21 % de résidences principales construites avant 1946 contre 29 % pour l'ALPC (parmi celles construites avant 2010).

D'avantage de salariés dans les entreprises de taille intermédiaire

Au 31 décembre 2013, les Landes accueillent 42 700 établissements, soit 7,2 % des établissements de la région. La grande majorité n'ont aucun salarié ou en emploient moins de 10 (95 %). Le tissu productif landais est dynamique avec notamment un taux de création d'entreprises en 2014 de 14,3 %, soit le 2^e plus fort taux d'ALPC. Le secteur marchand non agricole concentre les trois quarts des établissements détenus en majorité par des microentreprises (85 %), employant un salarié sur quatre. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) implantées dans les Landes possèdent seulement 3,5 % des établissements, mais réunissent 26 % des salariés contre 21 % pour la région. Ceci au détriment des grandes entreprises qui ne rassemblent que 16 % des salariés contre 26 % en ALPC. Le reste des établissements se répartit de manière analogue à la région, avec une légère surreprésentation de l'emploi dans les moyennes entreprises. Au 31 décembre 2013, l'emploi total est estimé à 143 000, soit 6,1 % de celui de l'ALPC (figure 3), avec une évolution annuelle de + 0,4 % en moyenne depuis 2010. La présence de l'emploi non salarié, 14,7 % de l'emploi total, est plus marquée que dans la région (12,9 %). Les entreprises du département s'orientent plus vers les activités productives (non liées à la présence de personnes) que celles de l'ALPC. En effet, en 2012, plus de la moitié des établissements et du tiers de l'emploi total se regroupent dans ces activités (contre 48 % des établissements et 32 % de l'emploi pour ALPC). Le tertiaire marchand domine dans les Landes comme en ALPC, même si la concentration de l'emploi y est légèrement plus faible. Il regroupe plus de la moitié des établissements, 39 % de l'emploi total et 38 % de l'emploi salarié. Hors administration, les services sont les plus gros employeurs (24 % de l'emploi salarié). Le secteur « transport-entrepôt », bien qu'il ne soit que le 3^e employeur, concentre 15 des 20 plus gros établissements des services, en particulier les services de transports des groupes de la grande distribution tel ITM Logistic (groupe Intermarché).

3 L'emploi landais tourné vers le tertiaire et l'industrie

Emploi selon le secteur d'activité en 2013 dans les Landes

	Emploi salarié au 31/12/2013	Emploi total au 31/12/2013		
		Landes	Aquitaine-Limousin- Poitou-Charentes	Part du département dans la région ALPC (en %)
Effectifs (en milliers)	122	143	2 330	6,1
dont				
Agriculture (en %)	3,0	5,5	5,0	6,8
Industrie (en %)	16,3	14,7	12,2	7,4
Construction (en %)	6,5	7,6	7,0	6,6
Tertiaire marchand (en %)	37,6	38,7	42,9	5,5
Tertiaire non marchand (en %)	36,7	33,5	32,9	6,2

Note : données provisoires 2013.

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées

4 Les plus gros établissements landais sont industriels

Les 10 principaux établissements employeurs dans les Landes en 2013

Raison sociale	Tranche d'effectifs salariés	Activité	Commune
TURBOMECA	1 500 à 1 999	Fabrication de matériels de transport	Tarnos
LABEYRIE	1 500 à 1 999	Fabric. denrées alimentaires, boissons et prdts à base de tabac	Saint-Geours-de-Maremne
DELPEYRAT	500 à 749	Fabric. denrées alimentaires, boissons et prdts à base de tabac	Saint-Pierre-du-Mont
GASCOGNE PAPER	250 à 499	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Mimizan
EGGER PANNEAUX ET DECORS	250 à 499	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Rion-des-Landes
LES DERIVES RESINIQUES ET TERPENIQUES	250 à 499	Industrie chimique	Vielle-Saint-Girons
MAISADOUR SEMENCES	250 à 499	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Haut-Mauco
MAISADOUR SOC COOP AGRICOLE	250 à 499	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Haut-Mauco
SOC SODILANDES	250 à 499	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Mont-de-Marsan
LES FERMIERS LANDAIS	250 à 499	Fabric. denrées alimentaires, boissons et prdts à base de tabac	Saint-Sever

Champ : établissements hors administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale

Source : Insee, Clap 2013

Les Landes hautement touristiques

Haut lieu touristique, les Landes regroupent 12 % des établissements d'hébergement touristique de la région, répartis également entre les hôtels et les campings. Le poids de l'hôtellerie de plein air domine particulièrement, avec un quart de la fréquentation régionale et près de 39 000 emplacements de campings (22 % de la capacité de l'ALPC) concentrés dans les 4 ou 5 étoiles. Le département accueille les touristes non seulement sur le littoral mais

aussi à l'intérieur des terres grâce notamment au thermalisme. Le secteur de l'hébergement-restauration regroupe 3 % de l'emploi salarié du département.

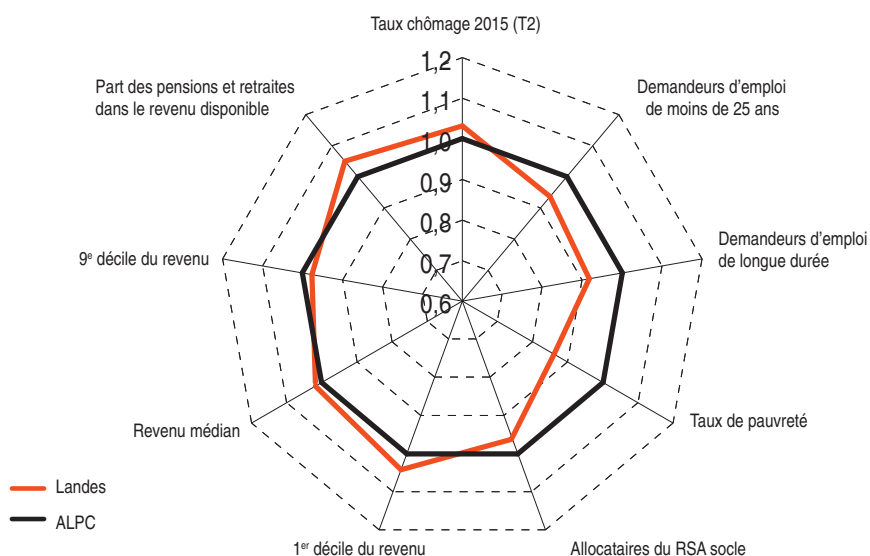
Le commerce totalise 13 % des établissements pour 14 % de salariés. Parmi les plus gros établissements du secteur, six sur dix sont dans le commerce de détail, représenté par les groupes de la grande distribution. Néanmoins les plus grosses structures se situent dans le commerce de gros telles le groupe agroalimentaire Maisadour, origi-

naire du département, ou encore l'enseigne Billabong solidement implantée grâce à l'attractivité des sports de glisse.

Le secteur non marchand hors défense, composé des administrations publiques, de l'enseignement, santé et action sociale, demeure le premier employeur du département, comme au niveau régional. Ses 13 % d'établissements regroupent plus d'un tiers de l'emploi total et 37 % de l'emploi salarié. Contrairement à la tendance régionale où la fonction publique d'État domine, c'est dans la fonction publique territoriale que l'emploi public se concentre dans les Landes (43 %). La fonction publique d'État rassemble 39,5 % des effectifs publics (41,3 % pour ALPC). Enfin, malgré un poids plus faible de la fonction publique hospitalière, 17,4 % contre 22,5 % pour ALPC, les centres hospitaliers de Dax et Mont-de-Marsan restent les plus gros établissements employeurs du département. En tenant compte du secteur de la Défense, la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan devient alors le premier employeur du département (3 500 salariés).

5 Une pauvreté moins présente et des bas revenus supérieurs à la moyenne régionale

Position relative des Landes par rapport à l'ALPC



Notes :- les indicateurs sont construits comme le ratio entre le département et la moyenne de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Un ratio supérieur à 1 indique que l'indicateur est plus élevé que la moyenne régionale.

- l'indicateur « Allocataires du RSA socle » concerne la part des personnes couvertes par le RSA socle (allocataire, conjoint et personnes à charge) parmi l'ensemble des personnes couvertes par le RSA au titre de décembre 2014.

- les indicateurs sur les demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) concernent la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (ou de longue durée) parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2014.

Sources : Insee, taux de chômage localisés ; Pôle Emploi ; Dares ; Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 ; CNAF, MSA

Culture du maïs et pin maritime dans l'agriculture

Dans la plus grande région agricole de France, les Landes comptent 13,7 % d'établissements dans l'agriculture. Néanmoins, l'impact en matière d'emploi reste plus mesuré, avec 5,5 % de l'emploi total et 3 % de l'emploi salarié. Deux secteurs dominent l'agriculture landaise, celui de la « culture et production animale, chasse et services annexes » suivi de celui de la « sylviculture et exploitation forestière ». En effet, la culture du maïs représente près des neuf dixièmes de la surface agricole utilisée du département. Les Landes sont ainsi le 1^{er} producteur

6 Une disparité des revenus plus faible dans les Landes

Revenus et pauvreté dans les Landes en 2012

	Landes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	France de province
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	62,7	61,0	61,9
Revenu disponible par unité de consommation (en €)			
1 ^{er} décile (D1) (en €)	11 388	10 819	10 593
Niveau de vie médian (en €)	19 594	19 360	19 402
9 ^e décile (D9) (en €)	33 716	34 620	35 071
Rapport interdécile (D9/D1) *	3,0	3,2	3,3
Taux de pauvreté (en %)	11,5	13,3	14,1

* Le rapport entre le niveau de vie au-delà duquel vivent les 10 % de personnes les plus aisées (9^e décile) et celui en deçà duquel vivent les 10 % les moins aisés (1^{er} décile) est un indicateur d'inégalité de niveau de vie.

Champ : population des ménages fiscaux ordinaires

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

national de maïs et de maïs doux. Elles sont aussi au 1^{er} rang pour les asperges, les carottes ou le canard à foie gras et se situent dans les premières places pour la production de kiwis et de haricots verts. Couvert par le massif forestier des Landes de Gascogne, le département bénéficie d'un taux de boisement de plus de 60 % lui permettant de produire 36 % de la récolte totale de bois en ALPC (en particulier le pin maritime), alors que la région représente elle-même 27 % de la récolte nationale.

Agroalimentaire, bois et aéronautique dans l'industrie

L'industrie landaise possède 5,9 % des établissements mais la part de l'emploi industriel (14,7 % de l'emploi total et 16,3 % de l'emploi salarié) demeure l'une des plus importantes de la région derrière la Charente et les Deux-Sèvres. Ceci reflète l'implantation de grosses structures. Trois secteurs dominent le paysage industriel landais. Les « industries agroalimentaires » détiennent 31 % de l'emploi industriel landais, Labeyrie et Delpéyrat en tête. Puis vient le secteur « Travail du bois, industries du papier et imprimerie » (19 %), en

lien avec l'exploitation de la forêt (groupes Gascogne, Egger ou encore Tembec Tartas). Enfin, la « fabrication de matériel de transport », qui comprend le secteur aéronautique et spatial, totalise 11 % de l'emploi industriel. Turboméca, leader mondial de turbines pour hélicoptères, est le premier employeur privé du département (figure 4). La construction rassemble 10,6 % des établissements landais qui regroupent 7,6 % de l'emploi total et 6,5 % de l'emploi salarié, une proportion légèrement supérieure à la moyenne de l'ALPC. Le secteur détient 41 % des entreprises artisanales du département.

Moins d'inégalités et moins de pauvreté

Dans les Landes, la part des ménages imposés en 2012, de 62,7 %, est légèrement supérieure à la moyenne régionale. Les 10 % de ménages les plus modestes disposent d'un niveau de revenu plus élevé que celui de leurs homologues des autres départements de la région (figure 5). Ils ont moins de 11 388 euros annuels par unité de consommation pour vivre. Les 10 % les plus riches vivent avec plus de 33 716 euros annuels. Ces niveaux de vie sont après ceux

des Deux-Sèvres les moins inégalitaires : celui des plus aisés est trois fois plus élevé que celui des plus modestes (3,2 fois en ALPC). Une majeure partie des revenus disponibles des Landais provient des revenus d'activité (64,8 %), mais cette part est inférieure à la moyenne régionale (67,2 %). En effet, la part des revenus du patrimoine est l'une des plus importantes de la région avec 13,3 %, tandis que celle des revenus des pensions, retraites et rentes est supérieure (32,6 %). Enfin, la part des prestations sociales dans le revenu disponible, de 4,4 %, est l'une des plus faibles après celle de la Corrèze.

La pauvreté touche moins de personnes dans les Landes qu'en moyenne dans la région. Plus souvent exposées, les quelques 14 000 familles monoparentales représentent 12,2 % des familles landaises, 1 point de moins que dans la grande région. Les Landes affichent aussi, en 2012, le plus faible taux de pauvreté d'ALPC (11,5 %) avec les Pyrénées-Atlantiques (figure 6). En particulier, les moins de 30 ans et les 60-74 ans ont les taux les plus bas de la région, respectivement 18,3 % et 6,9 %. La part des bénéficiaires du RSA (allocataires, conjoints et personnes à charges), de 5 % de la population départementale en 2014, est la moins élevée derrière la Corrèze. De même, 4,8 % de la population bénéficie de la CMU en 2013, un des plus faibles taux de la région.

En 2014, le taux de chômage s'établit à 9,6 %, un taux en croissance constante depuis 2008. C'est le 5^e taux le moins élevé des 12 départements de la région, comme pour la Creuse et la Haute-Vienne. Fin 2014, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C s'élève à 33 645 personnes dans les Landes, soit 7 % des demandeurs d'emploi d'ALPC. Ils sont plus féminisés, moins jeunes et moins longtemps au chômage qu'en moyenne : 53,8 % de femmes contre 52 % pour ALPC, 15,1 % de moins de 25 ans contre 16,1 % et 38,1 % de demandeurs d'un an ou plus contre 41,6 %. ■

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

Composition :
Fidesio

ISSN : en cours (version papier)
ISSN : en cours (version numérique)
Crédit Photos : Insee Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Mambéto D., « Un quart de l'emploi de Mont-de-Marsan dépend de la base aérienne 118 », *Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* n°3, janvier 2016
- Ferret JP., « 5 844 177 habitants en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2013 », *Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* n°1, janvier 2016
- À paraître dans la collection Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : les portraits à grands traits des autres départements de la région

